LETTRE D'ANGLETERRE

DE NOTRE CORRESPONDANT PARTICULIER

Londres, le 28 avril.

LE BILL SUR L'EXCLUSION DES ETRANGERS « PEU DESIRABLES »

La langue anglaise a de délicieux euphémismes introduisibles dans notre idiome. Prenons, par exemple, le mot « indésirable » que nous rendrions approximativement par « peu désirable ». Ce n'est pas tout à fait cela. Il y a une nuance, comme vous allez voir.

Depuis quelques années, des milliers de juifs polonais, russes, allemands, débarquent périodiquement en Angleterre et inondent les quartiers de l'Est de Londres. Couverts de vermine, en haillons, souvent en proie à des maladies hideuses, parfois idiots, ils sont, en outre, d'une moralité douteuse. Plus fidèles observateurs du Talmud que du Décalogue, ils ont fait monter le nombre des crimes. En même temps, ils ont abaissé le chiffre des salaires, attendu qu'ils acceptent du travail à des prix dérisoires.

Un financier israélite disait un jour en descendant les marches de la Bourse : « Je me demande comment, dans cinquante ans, les chrétiens feront pour vivre. » Dès à présent, ils peuvent se demander dans l'East-End de Londres comment ils feront pour se loger. Les juifs s'emparent de la plupart des immeubles, et dans beaucoup de maisons on lit sur les écriteaux annonçant des chambres à louer : « Inutile aux chrétiens de se présenter. » Toutes ces circonstances font des immigrants des personnes « peu désirables », comme dit le préambule du projet de loi présenté la semaine dernière par M. Akers Douglas, ministre de l'Intérieur.

Du moment qu'on ne désire pas les avoir, il est naturel qu'on cherche à se débarrasser d'eux. Tel est l'objet de nouveau bill. Si ce dernier passe à l'état de loi, les émigrants ne pourront être dirigés que sur huit ports désignés à l'avance, dans chacun desquels sera établi un bureau d'émigration. Avant d'être autorisé à débarquer, chaque émigrant devra être visité par un médecin et recevoir un certificat des autorités constatant qu'il est sain de corps et d'esprit, qu'il possède des moyens d'existence, enfin qu'il n'a commis dans son pays aucun crime pour lequel son extradition pourrait être demandée. Toutefois l'Angleterre est si envieuse de ne point renoncer au droit d'asile qu'elle a exercé depuis si longtemps que, quelque « peu désirable » d'ailleurs que soit un émigrant, il sera admis à débarquer s'il peut prouver qu'il serait exposé à des poursuites dans son pays pour un délit politique quelconque. Ceci ouvre des horizons nouveaux aux israélites russes; il leur suffira avant d'émigrer de prendre la précaution de décharger un revolver sur un bactionnaire ou de jeter une bombe sous la voiture d'un grand-duc. Ils seront sûrs alors d'être accueillis à bras ouverts.

Le bill de M. Akers Douglas ne se préoccupe pas seulement d'empêcher les émigrants « peu désirables » de débarquer en Angleterre, il édicte aussi des mesures pour éliminer ceux qui sont déjà dans le pays. Désormais, le ministre de l'Intérieur aura le pouvoir de rendre contre ceux-ci des décrets d'expulsion, mais ces décrets devront reposer sur des jugements rendus par les tribunaux.

LE BILL POUR LE SOULAGEMENT DES OUVRIERS SANS TRAVAIL

Le Parlement anglais, ne consacrant pas tout son temps à persécuter la religion, afin de se dispenser de songer aux mesures qui intéressent le bien-être des ouvriers, a des loisirs pour s'occuper de celles-ci. En conséquence, avant que la Chambre des Communes se sépare pour les vacances de Pâques, M. Gerald Balfour, qui a la haute main sur l'assistance publique, a présenté un bill pour venir en aide aux ouvriers sans travail. En voici les principales dispositions :

Dans chacun des arrondissements de la métropole anglaise il sera établi des Commissions locales, avec une Commission centrale dont la juridiction s'étendra sur toute la ville de Londres. Les Comités locaux seront chargés de s'occuper des individus qui demandent de l'emploi, et les partageront en deux catégories : ceux qui sont vraiment désireux d'obtenir du travail et qui pour un temps ne peuvent réussir à en trouver, et en second lieu les gens dont l'indigence est l'état permanent et qui doivent être mis à la charge de l'assistance publique. Cette distinction est essentielle, car jusqu'ici le fait de recevoir des secours privait un homme du droit de voter, et pour ce motif beaucoup d'honorables ouvriers, manquant temporairement de travail, préféraient souffrir de privations plutôt que de s'exposer à voir rayer leur nom des listes électorales. Si le bill devient loi, ils ne courront plus ce risque : une aide temporaire ne leur enlèvera pas le droit de suffrage.

Afin de créer les ressources nécessaires à cette assistance, on impôtégal d'un demi-penny par livre sterling sur la valeur imposable de chaque immeuble sera levé dans toute l'étendue de la métropole. Cet impôt pourra être élevé à un penny avec l'autorisation du ministre compétent.

LES ANGLICANS ET LA CRITIQUE BIBLIQUE

Dans ces derniers temps notre attention a été exclusivement occupée par la lutte, au sein de l'établissement anglican, entre les deux grandes sections ennemies, les ritualistes et les évangéliques, la haute et la basse Eglise. Il y avait longtemps que la troisième personne de la trinité anglicane—l'Eglise Large (*Broad Church*)—n'avait fait parler d'elle. A ceux qui auraient oublié ce que c'est que l'Eglise Large, je dirai que c'est « le diocèse de feu Sainte-Beuve ». De temps en temps cette branche de l'Eglise officielle révèle son existence par un coup de tamtam.

Il y a une quarantaine d'années, un certain nombre de pasteurs, appartenant à l'Eglise Large, publièrent un livre — *Essays and Reviews* — qui produisit une commotion immense. Entre autres vues originales, les auteurs de ce factum niaient l'éternité des peines de l'enfer, qu'ils supprimaient purement et simplement, mettant ainsi le diable en disponibilité par retrait d'emploi. Précédemment un autre ministre anglican de ce parti, le fameux Jorham, avait acquis une grande notoriété en révoquant en doute la régénération baptismale. Après être restés comparativement tranquilles, voici qu'un groupe de pasteurs de l'Eglise Large viennent jeter une nouvelle pierre dans l'étang anglican et troubler la paix de ses eaux stagnantes. Ces ministres, au nombre d'une centaine — parmi lesquels trois doyens, s'il vous plaît — ont lancé un manifeste par lequel ils réclament une plus grande latitude en matière de critique biblique. Ils protestent du « respect » et de la « révérence » avec lesquels ils se livreront à cette opération; en même temps, ils regrettent que des hommes très méritants soient écartés du ministère pastoral par des considérations d'orthodoxie étroite ; ils réclament en particulier une réforme complète de la doctrine de l'Incarnation.

La critique moderne, à ce qu'il leur paraît, ne permet pas de croire que Notre-Seigneur Jésus-Christ est né d'une Vierge. Bref, ces pasteurs chrétiens revendiquent le droit d'enseigner que le Christ n'est pas Dieu. Arius avait trouvé cela avant la critique moderne.

UN PRÉLAT QUI SE FAIT MOINE

« Jeune homme, disait un sévère prieur de l'Ordre de Cîteaux à un adolescent qui demandait à entrer dans son abbaye, notre rude habit écorchera ta tendre peau qui recouvre vos membres délicats. » Cette parole peut-être ne pendre n'empêcha pas le jeune homme en question de devenir un admirable religieux, un saint évêque, et il est aujourd'hui sur nos autels sous le nom de saint Hugues de Lincoln.

Je crois pas que le prieur del'Ordre de Cîteaux dans lequel Mgr John Vaughan, prélat de la maison de Sa Sainteté, se dispose à entrer, ait cherché à le décourager de la sorte. En tout cas, le futur novice pourrait lui répondre qu'avant d'être à la Cour du Vatican, il avait affronté les dangers et les fatigues de l'apostolat. Il a été longtemps missionnaire au cœur de l'Australie, et dans le terrible établissement des lépreux, aux Iles Sandwich. Mgr John Vaughan est le plus jeune frère de feu le cardinal archevêque de Westminster et le fils du colonel Vaughan, de Courtfield, dont la famille descend, en droite ligne, d'un des compagnons de Guillaume le Conquérant.

F. DE BERNHARDT.

LA QUESTION MAROCAINE

Les déclarations de M. de Tattenbach

Selon les dernières nouvelles de Fez, les négociations de la mission française avec le gouvernement marocain ne font que peu de progrès.

Le comte de Tattenbach a déclaré aujourd'hui, dans une interview, que bien que la France ait offert d'entrer en pourparlers, l'Allemagne ne pouvait pas commettre cette erreur de conclure des accords particuliers, alors qu'il existe déjà une convention internationale.

L'Allemagne et le sultan sont parties dans cette convention et le but de la mission de Tattenbach est de veiller à ce qu'elle soit respectée.

Le maghzen attend apparemment, pour sortir de sa politique temporisatrice, l'arrivée des missions allemande, anglaise et espagnole.

Eraisouli et le pacha de Tanger

Le pacha de Tanger a reçu une lettre de sultan lui disant de reprendre le gouvernement de la banlieue de Tanger, dont Eraisouli s'est emparé.

Celui-ci, sur l'injonction du pacha, a refusé de lui remettre cette autorité et de retirer ses hommes.

Hier, la tribu des Ramba a enlevé 1 000 bœufs au cheick Zellad, des Beni-Masour. Les Ramba, poursuivis par Eraisouli, ont eu 4 morts et 10 blessés.

Eraisouli lève une barka dans le Fahs.

La situation locale devient de plus en plus confuse. Le gouverneur de Tanger et Eraisouli réclament l'un et l'autre la juridiction sur les environs de la ville et, bien que ce dernier ait reçu l'ordre de ne pas exercer son autorité dans le voisinage immédiat de Tanger, il refuse d'obéir et menace d'employer la force, si on veut l'en empêcher.

L'ENTREVUE DE VENISE

LA RENCONTRE

Comme nous l'avions annoncé, le comte Goluchowski, arrivé à Venise samedi matin, s'est rendu à 2 heures de l'après-midi à l'hôtel où était descendu M. Tittoni, ministre des Affaires étrangères d'Italie.

Au pied de l'escalier, le comte Goluchowski a été reçu par le duc d'Avarna, ambassadeur d'Italie à Vienne, qui l'a conduit à l'appartement de M. Tittoni. Celui-ci est allé à la rencontre de M. Goluchowski et lui a serré la main avec une grande cordialité, en lui exprimant tout le plaisir que lui causait sa visite.

Le comte Goluchowski, M. Tittoni, le comte de Lützow et le duc d'Avarna se sont ensuite entretenus pendant trois quarts d'heure.

L'entrevue, qui a été très cordiale, a permis aux deux hommes d'Etat de constater leur complet accord sur les questions les plus importantes.

M. Tittoni s'est rendu à 5 heures, avec le duc d'Avarna, à l'hôtel de l'Europe, pour voir le comte Goluchowski.

Les deux ministres et les deux ambassadeurs ont eu une autre entrevue qui a duré une heure.

LES TOASTS

Au dîner donné le soir par M. Tittoni, ministre des Affaires étrangères, en l'honneur du comte Goluchowski, M. Tittoni a porté en italien le toast suivant :

En remerciant l'éminent homme d'Etat, dont l'œuvre est vraiment précieuse pour la cause de la paix, de la visite qu'il a bien voulu me faire à Venise et qui est l'affirmation des rapports intimes existant entre l'Autriche-Hongrie et l'Italie, je vous propose de boire à la santé de Sa Majesté l'empereur d'Autriche, roi de Hongrie.

Le comte Goluchowski a répondu :

Je suis heureux d'être venu serrer la main de mon illustre collaborateur à l'œuvre de la paix, qui forme l'objet de notre constante sollicitude, et d'apporter par là un nouveau témoignage de la parfaite concordance de vues qui préside aux excellents rapports existant entre l'Italie et l'Autriche-Hongrie. Je bois à la santé du l'ami et allié du mon auguste souverain, S. M. le roi Victor-Emmanuel.

LE DEPART DU COMTE GOLUCHOWSKI

Le comte Goluchowski est reparti hier après-midi pour Vienne.

Il a été salué à la gare par M. Tittoni, ministre des affaires étrangères, le duc d'Avarna, ambassadeur d'Italie à Vienne, le comte de Lützow, ambassadeur d'Autriche-Hongrie à Rome.

Les deux ministres se sont séparés très cordialement.

LE TREMBLEMENT DE TERRE

La secousse de tremblement de terre qui a été ressentie dans l'est, le sud-est de la France, dans la nuit de vendredi à samedi s'est aussi fait sentir dans le nord de l'Italie.

Elle a été également signalée par les sismographes des observatoires de Pavie, de Turin, Padoue, Ferrare, Modène, Florence, Lechis et d'autres villes.

LES SÉCULARISATIONS

La Cour d'appel de Paris a confirmé les jugements du tribunal de Coulommiers acquittant les Sœurs sécularisées de Marolles, Bernay et Coulommiers.

LES TRIBUNAUX DE COMMERCE

Hier a eu lieu à Bourges la conférence annuelle des tribunaux de commerce de la région du centre. Les tribunaux de Bourges, Orléans, Blois, Tours, Romorantin étaient représentés et ont émis des vœux tendant à la possibilité de l'affirmation des créances par correspondance et après clôture des opérations de vérification et à la solution des litiges commerciaux par conciliation.

Dimanche, a eu lieu également à Châlons-sur-Marne, une conférence des tribunaux de commerce de la région de Nord-Est, sous la présidence de M. Lapie, président du tribunal de Châlons-sur-Marne, assisté de M. Daum, président du tribunal de Nancy, président du Congrès de 1904, et de M. Hurault, président du tribunal de Reims, rapporteur général du Congrès de 1904.

La ville de Verdun a été désignée comme siège de la conférence du Nord-Est en 1906.

Les tribunaux de commerce de Nancy, Châlons, Bar-le-Duc et Reims présenteront des rapports qui seront soumis au Congrès de 1905, à Paris, les 5 juin.

EDOUARD VII A PARIS

LA JOURNÉE DE DIMANCHE

Le roi d'Angleterre est notre hôte, depuis samedi soir. Sa visite n'ayant aucun caractère officiel, il est descendu à l'hôtel Bristol qu'il habita si souvent lorsqu'il était prince de Galles.

Sa première visite, dimanche matin, a été pour le temple protestant de la rue d'Aguesseau. Nous devons faire remarquer à ce sujet que tous les souverains qui viennent à Paris tiennent à remplir publiquement leurs devoirs religieux.

L'office du dimanche a été célébré par le Révérend docteur Noyes qui, dans son sermon, avait pris pour sujet le 1er épître de saint Jean, 5e chapitre, 12e verset : « Celui qui a le Fils de Dieu a la vie; celui qui n'a pas le Fils de Dieu n'a pas la vie. »

L'office terminé, au moment où le souverain allait quitter l'église, on a entendu un fort craquement produit par la chute d'une échelle sur laquelle était perché un photographe lorsque un très grand kodak. Le malheureux, tombé sur le pavé, s'est relevé ayant les côtes meurtries; l'appareil photographique était en miettes.

Cliché Chusseau-Flaviens.

L'ARRIVÉE DU ROI D'ANGLETERRE A L'ELYSÉE

Rentré à l'hôtel Bristol, Edouard VII a reçu le vice-amiral Fournier. Sa Majesté en lui donnant un cordial shake-hands, l'a vivement remercié d'avoir présidé avec la plus grande impartialité les travaux de la Commission réunie à Paris pour l'affaire de Hull, et en témoignage de sa haute satisfaction, elle lui a remis le grand cordon de l'Ordre de Saint-Michel-et-Saint-George, qui se compose d'une étoile à sept rayons surmontée de la couronne royale et ornée d'un écusson représentant saint Michel terrassant le dragon. Le ruban de cet Ordre est vinlet et rouge.

Le vice-amiral Fournier a été très touché de l'accueil si sympathique du roi.

A midi 1/2, Edouard VII s'est rendu chez M. et Mme Henry Standish, née des Cars, où il a déjeuné.

A 3 heures, il est parti pour faire une visite au président de la République qui la lui a rendue trois quarts d'heure plus tard. On sait que M. Loubet a interrompu sa villégiature dans la Drôme exprès pour la réception du souverain anglais.

Après le départ de M. Loubet, le roi est monté dans l'automobile du marquis de Breteuil et a fait une promenade au Bois.

Le soir a eu lieu, à l'Elysée, la dîner offert par le président de la République en l'honneur du roi.

Le souverain, qui était placé en face du président de la République, avait à sa droite Mme Loubet, et à sa gauche la marquise del Muni.

Le chef de l'Etat avait à sa droite Mme Tornielli, et à sa gauche la princesse Radolin.

Les convives étaient au nombre de 120.

Le menu était ainsi composé :

Bisque d'écrevisses
La poule au pot
Cassolettes Pompadour
Truite saumonnée à la Parisienne
Jambon d'York au Xérès
Caisses de foie gras aux truffes
Poulets nouveaux au cary
Sorbets
Cuissons rôtis à l'orange
Chaud-froid de vaisseaux en bellevue
Salade niçoise
Asperges d'Argenteuil sauce mousseline
Morilles demi-glace
Aucuns à la Royale
Glace Moka
Petits Coedés

La musique du 5e de ligne s'est fait entendre pendant le repas, qui s'est prolongé jusqu'à 9 h. 1/2.

Aucun toast n'a été prononcé.

En quittant la salle à manger, le président de la République et le souverain se sont rendus dans le cabinet de travail du général Dubois, qui avait été transformé en fumoir. Les membres du corps diplomatique et les ministres y sont venus les rejoindre, pendant que les dames invitées, réunies dans le salon des Ambassadeurs, formaient le cercle autour de Mme Emile Loubet.

Le roi, ayant à ses côtés la chef de l'Etat s'est entretenu successivement avec Messieurs Doumer, président de la Chambre, Rouvier, président du Conseil; Delcassé, ministre des Affaires étrangères, et les autres membres du Cabinet, ainsi qu'avec le baron de Courcel, M. Paul Cambon, l'amiral Fournier, etc.

A 10 heures, le souverain donnant le bras à Mme Loubet, et le président de la République ayant à son bras lady Bertie, sont retournés dans la grande salle des Fêtes qui, dans l'intervalle, avait été transformée en salle de spectacle.

Plusieurs de nos meilleurs artistes se sont fait entendre.

La soirée s'est terminée par une comédie en un acte de M. Henri Lavedan, *En visite*, interprétée par M. Brunot, de la Comédie-Française.

Le roi d'Angleterre a quitté l'Elysée à 11 h. 1/4.

LA MATINÉE DU ROI

Après avoir conféré pendant quelques instants avec son ambassadeur à Paris, sir Francis Bertie, et avoir pris connaissance de son courrier avec le major Ponsonby, son secrétaire, Edouard VII est sorti en automobile et s'est rendu à le Châteignaraie pour visiter le haras de M. Edmond Blanc.

Le roi s'est ensuite rendu à Versailles, puis est revenu à Saint-Cloud assister aux courses.

Notre hôte a manifesté le désir de prolonger son séjour à Paris, mais il désirerait passer inaperçu.

LA guerre russo-japonaise

L'escadre de Rodjestvensky

Les dépêches privées nous donnent des nouvelles des escadres russes.

Le correspondant du *Daily Mail* à Saïgon télégraphie, le 29 avril, que l'amiral Rodjestvensky est parti pour les Philippines où l'escadre de Vladivostok et la 3e escadre de la Baltique doivent le rejoindre.

L'escadre de la Baltique qui était alliée à la baie de Camranh comprenait : le *Borodino*, l'*Alexandre-III*, le *Kniaz-Souvaroff*, l'*Ostiablia*, le *Sissoïé-Veliki*, le *Navarin*, l'*Orel*, l'*Amiral-Nakimoff*, le *Dmitri-Donskoi*, l'*Aurora*, la *Svietlana*, l'*Oleg*, l'*Almaz*, l'*Izumrud*, l'*Iemchug*, 10 contre-torpilleurs et 6 croiseurs auxiliaires.

L'*Ostiablia* battait pavillon de l'amiral en second.

Un télégraphie de Saïgon aux journaux, le 29 avril, que les croiseurs auxiliaires qui se sont trouvés un moment dans la baie de Camranh étaient l'*Empereur-Nicolas*, l'*Amiral-Apraxine*, l'*Amiral-Seniavin*, le *Vladimir-Monomach*, le *Khrabri* et l'*Almaz*.

D'autre part, une dépêche de Kiao-Tchéou, 30 avril, dit que la flotte de la Baltique, y compris la troisième escadre, se trouve près de l'île d'Hainan.

Signalons aussi cette dépêche de Hong-Kong, datée du 30 avril. Elle annonce que le vapeur *Kosichang*, faisant route pour Bangkok, avait rencontré la flotte de la Baltique, forte de 34 navires.

En revenant à Hong-Kong, il a rencontré une flotte de 22 navires qui ne ressemblaient à aucun de ceux vus auparavant.

Le vapeur *Stettin*, se trouvant au large de la côte d'Annam, a aperçu jeudi, dans l'après-midi, de 30 à 40 navires russes. Deux croiseurs, dont le pont était encombré de charbon, firent au *Stettin* le signal de s'arrêter et le questionnèrent.

Un engagement en Mandchourie

D'après un télégramme adressé au Tsar le 29 avril, par le général Linièvitch, un engagement s'est produit à l'aile gauche russe.

Après avoir repoussé les Japonais de cinq positions successives, les Russes ont occupé Toun-Khou-Siau.

Toun-Khou-Sian, situé à l'est de Siu-King, est un nœud de routes d'une certaine importance.

A l'aile droite russe, la présence de forces ennemies considérables en Mongolie se confirme, paraît-il, de toutes parts.

— On mande de Tokio au *Daily Telegraph*, le 30 avril :

De nouveaux faits sont mis à jour au sujet de l'attitude de l'escadre russe dans les eaux françaises, ces derniers temps.

La presse reprend sa campagne contre la France.

On annonce que les deuxième et troisième escadres russes effectueront leur jonction le 2 mai.

— Saint-Pétersbourg. — Le principal chef d'accusation contre le général Stœssel consiste dans le fait d'avoir outrepassé ses pouvoirs, qui ne lui conféraient pas le droit de livrer Port-Arthur sans autorisation du commandant de la forteresse, le général Smirnow.

— Saint-Pétersbourg. — Le journal la *Sibérie* annonce la prochaine arrivée du grand-duc Nicolas Nicolaïevitch sur le théâtre de la guerre.

L'AGITATION EN RUSSIE

La tolérance

Voici les décisions sanctionnées par le Tsar au sujet de la tolérance religieuse et que nous avons annoncées :

L'acte de quitter la foi orthodoxe pour entrer dans d'autres confessions chrétiennes s'entraîne aucune poursuite ou aucune conséquence dommageable de quelque nature que ce soit pour les droits personnels et civils. Les personnes majeures se séparant de l'Eglise orthodoxe seront reconnues appartenir à la confession qu'elles ont embrassée en place. Si dans un ménage l'un des époux entre dans une confession, les enfants mineurs restent inscrits dans la confession de celui des parents qui n'a pas changé sa foi.

Lorsque les deux époux entrent dans une autre confession, les enfants au-dessous de l'âge de 14 ans entrent avec eux dans cette confession, les enfants au-dessus de cet âge conservent la confession première.

Il est permis aux chrétiens de toutes les confessions de faire baptiser, d'après le rite de leur propre foi, les enfants trouvés ou les enfants de dissidences inconnue, non baptisés, qu'ils auraient recueillis.

D'autres décisions impériales sont relatives aux schismatiques (vieux croyants, sectaires et hérétiques).

Le Daily Telegraph dit que l'ukase du Tsar accordant à la Russie la liberté de conscience constitue un événement historique comparable en importance à celui qui, il y a quarante-quatre ans, rendait leur liberté à des millions de serfs.

Si cet ukase doit être un instrument réel de liberté religieuse, Nicolas II a mis le sceau à l'acte le plus glorieux de son règne.

Concessions aux paysans

Un ukase impérial accorde aux paysans, dans un certain nombre de gouvernements, de nouveaux allégements de charges, en effaçant les arriérés dus sur les prêts accordés à l'occasion des mauvaises récoltes depuis le rachat de 1867 jusqu'à la naissance du tsarevitch.

La Gazette du commerce et de l'industrie évalue à 75 millions de roubles l'importance des dettes ainsi remises aux paysans.

Les fêtes de Pâques

La procession autour de l'église d'Isaac a eu lieu la nuit dernière sans incident, sous la protection de la troupe, qui formait un cordon autour de l'église. Il y avait relativement peu de monde.

La nuit de Pâques s'est passée tranquillement.

On ne signale aucun désordre sur aucun point de la ville. La police à cheval a fait la soir des patrouilles dans les rues.

Nominations diverses

Un édit de l'empereur appelle au conseil d'empire le comte Vorozov-Dashkov, gouverneur du Caucase, et le nomme membre du Conseil des ministres et de comité des ministres.

Il charge M. de Molde, secrétaire d'Etat, de représenter le gouverneur aux séances de ces hautes institutions d'Etat. Les affaires exigeant une décision personnelle de l'empereur seront exposées à Sa Majesté par le gouverneur, par l'intermédiaire de M. de Molde.

Des édits impériaux, promulgués à l'occasion des fêtes de Pâques, appellent au Conseil d'empire : le général Grippenberg, aide de camp général, les sénateurs Taganzof et Lazaref, auxiliaires du ministre des Finances; le prince Obolensky, auxiliaire du ministre de la Justice; M. de Schmeomann, maréchal de la noblesse de la province de Toula; M. Arseniaff.

Des rescrits impériaux confèrent l'Ordre d'Alexandre Newsky au prince Oureussoff, ambassadeur de Russie à Vienne, et au professeur Marteus.

L'empereur gracie les officiers d'artillerie Davidof, Karzof et Roth, condamnés à trois ou quatre mois d'arrêts de rigueur et à la privation de certains droits, à cause du coup de canon tiré à mitraille pendant la cérémonie de la bénédiction des eaux de la Néva.

LE CONGRÈS DE LA LANGUE FRANÇAISE

De notre correspondant particulier de Bruxelles, le 30 :

C'est du 10 au 13 septembre que se tiendra à Liège le Congrès pour l'extension et la culture de la langue française. A citer parmi les membres du Comité du patronage : MM. Claretie, Hanotaux, van Hamel, professeur à l'Université de Groningue (Hollande); Gourd, ancien recteur de l'Université de Genève; l'abbé Rousselot, professeur au collège de France; Fortier, président de l'Athénée louisianais; James Hyde, président de l'Alliance Française aux Etats-Unis; Valère Mabille, président de la Fédération des Sociétés françaises en Belgique; Mayer, directeur de l'école des Chartes; Saint-Paul de Siugey, président de la Chambre de commerce française à Liège; Emile Feguet, van Montagu, secrétaire de l'Association flamande pour la vulgarisation de la langue française, etc.

Le Congrès comprendra une section littéraire, une section historique et philologique, une section pédagogique et une section sociale et juridique.

Les congressistes assisteront à de nombreuses fêtes qui seront données en leur honneur à Liège et à Bruxelles.

L.

DANS LE CLERGÉ

L'*Officiel* publie les décrets agréant les nominations ci-après, faites par NN. SS. les archevêques et évêques :

Diocèse d'Avignon : M. l'abbé Penne, ancien vicaire, à un canonicat titulaire; — diocèse de Sens : M. l'abbé Gérard, curé de Champlost, à un canonicat titulaire; — diocèse d'Annecy : M. l'abbé Chevalier, ancien vicaire et professeur au Grand Séminaire, à un canonicat titulaire; — diocèse d'Evreux : M. l'abbé Chapelliers, curé de Neubourg, à la cure des Audelys; — diocèse de Nice : M. l'abbé Murris, curé de Péone, à la cure de Guillaumes; — diocèse de La Rochelle : M. l'abbé Huort, curé de Saint-Clers-du-Taillon, à la cure de Mouteadrs; — diocèse de Vannes : M. l'abbé Le Corre, curé de Saint-Gildas-de-Rhuys, à la cure de Quiberon.

Guerre et Marine

STATIONS DE SOUS-MARINS

On annonce de Toulon que le ministre de la Marine a l'intention de constituer prochainement les flottilles de sous-marins, prévues à Alger et à Ajaccio, et de renforcer ensuite celles de Bizerte et de Saïgon par l'envoi d'unités du type *Natade*.

LE CROISEUR « GALILEE »

Le croiseur *Galilée*, qui doit relever le *Du-Chayla* dans les eaux marocaines, est arrivé à Tanger.

Le *Du-Chayla* va rentrer à Toulon pour y subir des réparations.

INSPECTION DES TORPILLEURS

Le vice-amiral Fournier passera incessamment une inspection de la troisième flottille de torpilleurs de la Manche et de la première flottille de torpilleurs de l'Océan.

SERVICE DE SANTÉ MILITAIRE

Un concours s'ouvrira le 13 juin (épreuves écrites) pour l'admission à l'école du service de santé militaire. Les inscriptions seront reçues dans les préfectures du 1er au 16 mai. Les épreuves orales auront lieu du 24 juillet au 19 août.

LE « CHASSELOUP-LAUBAT »

Cherbourg. — De notre correspondant :

Le croiseur *Chasseloup-Laubat*, commandant Kailosh de Kerilis, a quitté ce matin la forme où il était en réparation et est allé s'ancrer en rade. Il embarque actuellement ses approvisionnements en vue de la campagne qu'il doit faire en Islande et à Terre-Neuve. Ce navire va quitter Cherbourg ce soir.

SANG ARISTOCRATE

On dit souvent : « Il a du sang aristocratique dans les veines. » Ce sang serait-il d'une meilleure qualité que celui des roturiers ? Pas du tout. Une longue lignée d'ancêtres n'est pas à préférer à une pinte de bon sang. Le sang du dernier des roturiers peut être plus riche, plus pur que le sang du plus noble des aristocrates. Riches et pauvres, nobles et paysans sont égaux sous le rapport de sang. Ils ne se portent bien qu'autant qu'ils ont, les uns comme les autres, un sang pur et riche. S'ils ont pas, ce sang riche et pur, les pilules Pink le leur donneront aux uns comme aux autres, car les pilules Pink donnent du sang avec chaque dose. Enrichissant le sang, fortifiant les nerfs, elles guérissent l'anémie, la chlorose, la neurasthénie, la faiblesse générale, la faiblesse nerveuse, les migraines, névralgies, sciatique. Le traitement est sûr, rapide, peu coûteux. On peut se procurer les pilules Pink dans toutes les pharmacies et au dépôt Gablin et Cie, pharmacien, 25, rue Bailly, Paris. 3 fr. 50 la boîte, 17 fr. 50 les six boîtes franco.

M. Augros, instituteur à Romanèches-Thorins (Saône-et-Loire), écrit au sujet des pilules Pink :

« Depuis quelques mois, ma femme était pâle et sans forces. Je constate avec plaisir que l'emploi des pilules Pink a été d'un très heureux effet. L'anémie qui minait ma femme a complètement disparu. Ses forces et sa gaîté ont revenues. »

Tribunaux

LE PROCÈS MURRI-BONMARTINI

Les témoins de la défense sont entendus à l'exception de deux retardataires et deux nouvelles personnes récemment citées qui déposeront demain.

Quant à l'audition du professeur Murri et de sa femme, rien n'a été décidé encore.

Mais le procès est loin d'être terminé, car sur la demande du président du jury, il est probable qu'une descente sur les lieux sera affectuée à Bologne, afin d'éclairer certains points importants restés obscurs, même après les témoignages.

COLLÈGE ÉPISCOPAL
SAINT-JOSEPH
à VIRTON (Belgique) sur frontière française 11 kilom. Bastogne. Etudes complètes, préparatoires universitaires. Scientifiques, Enseignement secondaire moderne. Ecole pratique agricoles. Prêtres diocèse de Namur. Demander Prospectus, Chanoine CROUSSE, Directeur

LA MADONA DEL PILAR

Vendredi matin, dans la chapelle Sixtine, S. S. Pie X a béni une splendide couronne de pierres précieuses, don de l'Espagne catholique à la Vierge si vénérée de la cathédrale de Saragosse, la Madona del Pilar. Les dames espagnoles ont offert leurs joyaux avec une rare générosité. En donnant à cette couronne les plus grandes proportions possibles, on a entassé, sur une monture d'or massif, 10000 pierres précieuses.

La chapelle Sixtine, ornée comme pour les grands jours, était remplie d'une assistance d'élite. Près de l'autel papal, du côté de l'Evangile, une place particulière était réservée à S. Em. le cardinal Vives y Tuto. Du côté opposé, se tenait l'ambassadeur d'Espagne auprès du Saint-Siège, comte Aguirre de Tepada de Valdosera, avec sa famille, tout le personnel de l'ambassade, et Mgr Soldevilla y Romero, archevêque de Saragosse.

C'est tout un pèlerinage de l'aristocratie espagnole qui est venu à Rome, avec les membres du Comité spécial de dames, Comité dans lequel sont entrées plusieurs dames d'honneur de la reine-mère. Celle-ci a offert un magnifique diamant. Les sœurs et la nièce du Pape se trouvaient au premier rang, avec les dames du Comité.

Le Saint-Père a commencé la messe à 7 heures, et distribué la saluts Communion aux membres du Comité, du pèlerinage et à beaucoup d'autres assistants. L'ambassadeur d'Espagne, en grand uniforme, a communié le premier.

Au nom du Comité et de tous les donateurs, Mgr de Saragosse adressa au Saint-Père un discours dans lequel il affirmait l'inébranlable foi de la nation espagnole, et rappelait le miracle qui aurait donné origine à la dévotion à la Madone del Pilar.

Sa Sainteté répondit au discours de l'archevêque, louant l'œuvre de foi et de générosité accomplie, et manifestant sa joie de voir représenter autour du Vicaire du Christ tant de familles de la catholique Espagne. En honorant la Mère du Sauveur, c'est Jésus lui-même que ce pays honore, disait le Pape; car l'un et l'autre sont inséparables dans l'œuvre de Rédemption et ne se doivent point séparer dans notre foi, notre culte, notre amour.

Pie X termina son allocution en priant Dieu de bénir la catholique Espagne, « l'auguste Majesté d'Alphonse XIII..... la reine, sa mère vénérée, qui a tant de mérites dans l'éducation de son fils ».

Après le départ de Pie X, la couronne demeura quelque temps exposée à l'admiration du public, dans la chapelle Sixtine.

Le Pape a offert à Mgr de Saragosse, pour le sanctuaire de Notre-Dame del Pilar, le très beau calice qui lui a servi pour la sainte messe.

Écho des fêtes de Sens

Nous avons rendu compte télégraphiquement des fêtes du jubilé épiscopal de Mgr Ardin.

Comme dernier écho, voici quelques paroles du prélat après qu'il eut remercié tous et chacun :

Monsieur le doyen de Chapitre en me parlant tout à l'heure au nom du clergé de mon diocèse, vous vouliez bien ma rappeler que de mes vingt-cinq années d'episcopat, je vous ai donné presque la moitié. Il m'appartient d'ajouter sans faire injure à mes deux premiers diocèses que, si j'ai donné au diocèse de Sens une grande partie de mon épiscopat, le diocèse de Sens m'a donné les meilleures consolations de ma vie.

Oui, Messieurs, je vous remercie de toutes les joies que vous m'avez procurées depuis que je suis au milieu de vous; je vous remercie de votre filial attachement à votre archevêque; vous savez, de votre côté, combien il vous aime et combien il compte sur vous dans les graves événements que prépare l'heure présente et que verra éclore celle de demain. Ayez confiance en moi, Messieurs, comme vous l'avez eue jusqu'ici; suivez-moi et sous serons forts dans les luttes qui s'annoncent. Notre politique, au surplus, n'est pas compliquée; votre archevêque ne connaît qu'une voix autorisée : celle du Souverain Pontife, et sa voix ne sera jamais que l'écho de celle du Pape.

Oui Monseigneur l'archevêque de Besançon, vous qui allez voir Pie X dans quelques jours, dites-lui, je vous en prie, combien j'ai été touché de la paternelle tendresse qu'il m'a témoignée dans la Lettre qu'il m'a adressée à l'occasion de cette fête et les bénédictions qu'il y a jointes pour vous; dites-lui que vous avez vu un clergé étroitement uni dans ses membres avec son archevêque et prêt à suivre ses seules directions; dites-lui aussi que, dans la fête de l'épiscopat d'aujourd'hui, nous avons porté à lui, le premier des évêques, le toast le plus enthousiaste et le plus respectueux. Vive Pie XI »

BUREAU DIOCÉSAIN D'ANGERS

Nous avons déjà signalé la création d'un bureau diocésain à Angers.

Les statuts publiés officiellement fixent ainsi ses attributions :

Le bureau diocésain aura pour attributions :

1° De déterminer le champ d'action propre à chacune des œuvres catholiques;

2° De grouper entre elles, lorsqu'il sera jugé utile, plusieurs œuvres en vue d'une action commune temporaire;

3° D'examiner tous projets de création d'œuvres nouvelles et de les soumettre, s'il y a lieu, à l'approbation de Mgr l'évêque, faute de quoi, aucune œuvre ne pourra être considérée comme œuvre catholique autorisée dans le diocèse;

4° De préparer les programmes et l'organisation de l'assemblée annuelle des œuvres catholiques du diocèse;

5° De recevoir tous les ans un rapport sur la marche des œuvres.

Voici aussi un détail d'organisation intéressant :

Le bureau diocésain élira parmi ses membres une Commission permanente, qui sera chargée de l'étude préalable des questions à soumettre aux décisions de l'assemblée semestrielle.

Cette Commission aura les pouvoirs nécessaires pour résoudre les questions qui demanderaient une solution immédiate.

LE PÈLERINAGE BELGE A LOURDES

De notre correspondant particulier de Bruxelles, le 30 :

Le pèlerinage national belge à Lourdes (le 28e) compte cette année 2 225 participants qui s'embarqueront lundi dans sept trains. Le nombre des malades pauvres est de 194. Une cinquantaine d'étudiants de l'Université catholique de Louvain feront office de brancardiers.

Dans les Landes, les trains feront arrêt et la sainte messe sera célébrée dans les wagons-hôpitaux.

L.

« ROME »

SOMMA